

**Coopératives de services.**—Les coopératives dans tout le Canada sont organisées de façon à procurer aux membres des services distincts, tels que le nettoyage des graines de semence, le transport, le logement, l'électricité à la campagne, etc. La plupart de celles-ci sont passablement nouvelles et beaucoup sont exploitées à titre de département spécial des organismes de vente et d'achat plus importants et plus anciens. Les coopératives les plus importantes depuis ces dernières années sont celles que l'on organise dans le Québec et l'Alberta en vue de procurer de l'électricité aux familles rurales. Les coopératives d'habitations sont surtout importantes en Nouvelle-Écosse et au Québec. Celles du transport sont répandues surtout en Colombie-Britannique.

En 1951, 325 coopératives de services par tout le Canada ont soumis des rapports. Le total des membres est de 216,779 et les recettes globales provenant des services rendus sont de \$9,281,279.

**Coopératives de pêcheurs.**—Les pêcheurs sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique sont formés en coopératives pour la vente du poisson et des produits du poisson et pour l'achat de fournitures de pêcheurs et de marchandises de consommation. Au cours des dernières années, on a signalé des coopératives et des associations de pêcheurs florissantes dans les Grands Lacs et dans les lacs intérieurs du Manitoba et de la Saskatchewan.

En 1951, 96 coopératives de pêcheurs déclarent un total de 15,412 membres et un volume global d'affaires de \$18,809,860; plus de la moitié du volume est déclaré par les coopératives de la Colombie-Britannique.

**Coopératives d'assurance.**—Les compagnies mutuelles agricoles d'assurance contre l'incendie sont les plus anciennes entreprises coopératives agricoles au Canada. En 1950, il y a 404 de ces compagnies en activité. Le montant net des biens assurés est de près de \$2,500,000,000 et les pertes nettes compensées en 1950 s'élèvent à \$6,800,000.

Beaucoup d'autres compagnies au Canada font maintenant affaire sur une base coopérative dans le domaine de l'assurance-vie, assurance-accidents, assurance maritime, assurance-garanties destinée aux trésoriers de caisses populaires et gérants de coopératives. La plus récente addition à la liste est la *Co-operative Fire and Casualty Insurance Company*, qui a obtenu une charte du gouvernement fédéral et qui fonctionne depuis 1952.

## Section 6.—Commerce interprovincial\*

La statistique du commerce interprovincial est difficile à établir parce que ce commerce ne rencontre aucune barrière. La seule statistique complète est celle des chargements et déchargements de marchandises transportées sur rail. Le trafic ferroviaire est réparti en 76 catégories de marchandises, et les différences entre les chargements et déchargements forment les importations et les exportations par voie ferrée de chaque province. Mais les marchandises peuvent être importées par chemin de fer et exportées par eau, comme les céréales de l'Ouest transportées aux ports ontariens de Fort-William et de Port-Arthur. En conséquence, les chiffres du tableau 37 ne doivent pas être pris comme une mesure parfaite du commerce interprovincial; ils représentent le mouvement interprovincial de marchandises par voie ferrée, lequel n'est qu'un aspect particulier de ce commerce.

\* Révisé à la Section des transports, Division des finances publiques et des transports, Bureau fédéral de la statistique.